

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1 - GÉRER LA COMMERCIALISATION DE L'OFFRE D'ENTREPRISE DE BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1 Prospection de nouveaux clients</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un suivi commercial personnalisé dans le cadre de la fidélisation client (identification des besoins, apport de solution...) - Etablissement d'un plan d'action commercial et marketing pertinent 	<p>Prospecter de nouveaux clients en ciblant les marchés correspondant à la stratégie d'entreprise définie par le supérieur hiérarchique (Directeur de Travaux, ...), en assurant un suivi commercial personnalisé et l'établissement d'un plan d'action commercial et marketing afin de développer le portefeuille clients et le chiffre d'affaires.</p>	<p>Mise en situation professionnelle (oral – 30 minutes) :</p> <p>D'après une situation concrète donnée par le jury, réelle et/ou fictive, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter sa stratégie de prospection commerciale au travers d'un plan d'action commercial et marketing. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le ciblage des clients est cohérent avec la stratégie de l'entreprise, ses capacités, sa taille et sa santé financière - Les choix de clients ciblés sont argumentés - L'organisation de la prospection est établie (planning, suivi, rappels, ...) - Le plan d'action commercial et marketing est défini et présenté au supérieur hiérarchique
<p>A1.2 Elaboration du chiffrage d'un appel d'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du cadre contractuel (pièces marchés) - Réalisation du métré - Définition des techniques et méthodes adaptées au projet qu'il soit Bâtiment, Génie Civil, TP ou VRD. - Elaboration des prix unitaires des ouvrages (sur la base de ratios, devis, cadences, batiprix...) - Elaboration des frais de chantier (encadrement, installation de chantier, matériels...) 	<p>Elaborer le chiffrage d'un appel d'offre en réalisant le métré de l'opération, en maîtrisant les techniques et méthodes BTP, en analysant les pièces marché, en utilisant des ratios, des devis et une analyse des frais de chantier pour finaliser la réponse à l'appel d'offre</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°1 « Réponse à appel d'offre :</p> <p>Après transmission d'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) par le jury, le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne, d'un projet de réponse à appel d'offre dans lequel il aura à :</p> <p>1) réaliser à l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - une synthèse administrative et technique des documents - le métré d'une partie du projet - la définition des différents modes constructifs suivant la complexité technique du projet (planning, sécurité, financier, ...) - la détermination des prix unitaires et les frais de chantier de l'opération. - le prix de vente, sur la base du coût total obtenu et à l'aide des frais généraux et de la marge fixée par l'entreprise <p>2) soutenir à l'oral (1h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la synthèse de l'ensemble des points traités précédemment 	<ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Les clauses essentielles du dossier marchés (DCE) sont présentes dans l'analyse administrative et technique - Le métré doit être présenté de manière claire et compréhensible - Le résultat du métré doit être compris dans les <i>tolérances</i> fixées par le jury - Les modes constructifs sont adaptés au contexte du projet et au cahier des charges de l'appel d'offre - Les choix de prix unitaires intégrés dans l'offre sont cohérents avec le contexte et la nature du projet/des ouvrages à réaliser - Les frais de chantier (les dépenses y compris l'encadrement, la base vie, les consommations, ...) sont cohérents avec l'organisation générale du projet - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A1.3 Valorisation de l'offre commerciale de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un mémoire technique - Proposition de variantes avantageuses et innovantes 	<p>Valoriser son offre en mettant en avant les atouts de son entreprise sur le plan technique, humain, environnemental, qualitatif, de la sécurité et sociétal à travers notamment le mémoire technique et la proposition de variantes avantageuses, innovantes pour démontrer la plus-value de l'offre à formuler au client</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°1 « Réponse à appel d'offre » :</p> <p>Après transmission d'un DCE par le jury, le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne, d'un projet de réponse à appel d'offre dans lequel il aura à :</p> <p>1) réaliser à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédiger le mémoire technique de l'opération - proposer une variante innovante et avantageuse selon les besoins exprimés du client. <p>2) soutenir à l'oral (1h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son projet en adoptant une stratégie de négociation pour convaincre le client d'après l'ensemble des points traités précédemment 	<ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Le mémoire technique est complet (ressources de l'entreprise, certifications/habilitations/qualifications/ agréments, organigramme prévu de l'opération, ressources internes et externes, planning, ...) et clair. - La variante proposée est argumentée, chiffrée, techniquement cohérente et apporte une plus-value au projet. - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.
---	--	---	--

BLOC 2 - PRÉPARER UN PROJET BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.1 Réalisation d'une contre-étude</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des modes constructifs - Consultations de fournisseurs et sous-traitants - Optimisation des choix études - Définition des budgets et explication des écarts par rapport à l'étude de base. 	<p>Réaliser la contre-étude du projet en définissant les modes constructifs, en optimisant les choix études, en définissant les budgets de l'opération afin de vérifier et valider le budget de l'opération.</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°2 « Dossier transfert » :</p> <p>A travers un dossier transfert étudié en phase commerciale (remis par le jury), le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne, d'un projet de dossier de transfert dans lequel il aura à :</p> <p>1) réaliser à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation des résultats de la consultation de fournisseurs et sous-traitants - l'analyse du dossier transfert et l'optimisation des solutions retenues initialement par le service commercial. - la présentation d'un budget détaillé - l'analyse des écarts budgétaires <p>2) soutenir à l'oral (1h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son projet en présentant l'ensemble des points traités précédemment et en adoptant une stratégie de négociation pour défendre ses choix et justifier les écarts budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - La présélection de sous-traitants et de fournisseurs est réalisée à travers une étude comparative (prix, délais, qualité, références, ...) - L'ensemble des modes constructifs possibles sont étudiés et la solution optimum est retenue - Les choix de l'étude sont analysés et optimisés (sous-traitance ou part propre, installations de chantier, organisation du chantier, modes constructifs, ...) - Le tableau de budget de l'opération est détaillé et inclus l'ensemble des postes (matériaux, matériels, main d'œuvre, encadrement, locations, frais de chantier, ...) - Chaque écart avec le budget études est expliqué - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A2.2 Rédaction des documents de préparation de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste et planifie les démarches sur la base du planning général du projet (occupation de la voirie, de survol...) - Etablissement du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), Plan d'Assurance Qualité (PAQ) et Plan de Respect de l'Environnement (PRE) et de l'analyse de risques correspondant avec leur plan d'action (1/4 d'heure sécurité, visite périodique, mode opératoire intégrant la sécurité...) - Elaboration du plan d'installation de chantier et des modes opératoires (méthodes) - Rédaction des demandes d'agrément de fournitures 	<p>Rédiger les documents de préparation du chantier en établissant la liste des démarches administratives à réaliser, en établissant le PPSPS, le PAQ, le PRE et leur plan d'action ainsi que les demandes d'agrément de fournitures et le plan d'installation de chantier pour être en conformité avec la réglementation et les normes en vigueur et ne pas prendre de retard sur le projet.</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°3 « DCE » :</p> <p>A travers un DCE d'un cas réel d'entreprise (fourni par le jury), le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne, dans lequel il aura à :</p> <p>1) réaliser à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des pièces écrites et lister l'ensemble des démarches administratives nécessaires. - le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), - le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) - le Plan de Respect de l'Environnement (PRE) - une étude d'analyse de risques et définir le plan de prévention associé. - la définition des différents modes opératoires - les différents plans d'installation de chantier concernant les différentes phases du projet (terrassement, gros-œuvre, TCE...) - une demande d'agrément au choix. <p>2) soutenir à l'oral (1h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son projet en présentant l'ensemble des points traités précédemment et justifier ses choix de préparation et d'organisation du chantier 	<ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Les démarches administratives nécessaires sont listées. - Le Plan Particulier de Sécurité et de la Protection de Santé est réalisé en fonction des contraintes du chantier et des modes opératoires/constructifs retenus - Le Plan d'Assurance Qualité est établi et répond aux contraintes techniques du projet - Le Plan de Respect de l'Environnement est rédigé en fonction des contraintes du site (localisation, voisinage, pollution, ampleur du chantier...) - Les risques potentiels sur le chantier sont répertoriés et maîtrisés à travers le plan d'action. - Les modes opératoires sont optimisés et intègrent l'analyse de risques. - Les plans d'installation de chantier prennent en compte la réglementation, les modes opératoires/constructifs retenus et les flux de circulation (engins, véhicules, piétons). - La fiche d'agrément est complète. - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - Les tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.
<p>A2.3 Planification du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lister l'ensemble des tâches <p>y compris les productions et validations des documents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des tableaux d'interfaces entre les différents corps d'état - Identification des tâches critiques - Ordonnancement et identification des délais, marges, jalons et livrables - Utilisation du logiciel de planification 	<p>Planifier le projet en listant l'ensemble des tâches en se référant au cahier des charges et aux plans, en identifiant les tâches critiques, en les ordonnant et en identifiant leurs délais, les marges, les jalons et les livrables au regard des ressources et du délai contractuel à l'aide de logiciel de planification (notamment Ms Project...) dans le but de maîtriser les délais, les ressources humaines et matérielles</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°3 « DCE » :</p> <p>A travers un DCE d'un cas réel d'entreprise (fourni par le jury), le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne, dans lequel il aura à :</p> <p>1) réaliser à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la liste des tâches à réaliser dans un ordre chronologique de réalisation. - le tableau d'interfaces entre les différents lots (notamment les interfaces avec le lot gros-œuvre) - le calcul des durées de tâches grâce aux ratios, cadences et moyens mis en œuvre. - le planning grâce à un logiciel de planification (ici : MS Project ou équivalent). - le positionnement des jalons et les livrables sur le planning - le calcul des marges et l'identification des tâches critiques grâce à la méthodologie du PERT (Program evolution and review technic) <p>2) soutenir à l'oral (1h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son projet en présentant l'ensemble des points traités précédemment et justifier la pertinence du planning et sa faisabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Les démarches administratives nécessaires sont analysées et répertoriées. - Le tableau d'interfaces est spécifique au projet (aucun copier/coller de tableau issu d'un autre projet n'est accepté) - Les points spécifiques autour du gros-œuvre sont analysés. - Aucune tâche n'est oubliée - Les durées de tâches sont cohérentes avec les moyens prévus. - Le planning est complet et cohérent - Les jalons et les livrables sont correctement positionnés sur le planning - Le chemin critique est identifié et les marges sont présentées - La courbe main d'œuvre est définie et lissée. - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - Les tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 3 - SUIVRE L'EXÉCUTION D'UN PROJET BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3.1 Coordination du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation des réunions de chantier/coordination - Vérification du respect des engagements des différents intervenants (date réelle de début et fin de tâches, remises de documents, validations etc) - Suivi régulier du planning des travaux à travers les réunions de chantier - Actualisation du planning en fonction de l'avancement réel et des nouvelles informations (travaux supplémentaires, changement de modes opératoires et modes constructifs, changement de ratio...) 	<p>Coordonner le projet en animant les réunions de chantier, en s'assurant régulièrement du respect des engagements des différents intervenants, du respect du planning établi, en l'actualisant si nécessaire pour s'assurer du respect des délais et pour maîtriser les ressources de l'entreprise.</p>	<p>Mise en situation professionnelle (à l'oral – 30 minutes) : Par le biais d'une mise en situation professionnelle, réelle et/ou fictive, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer une réunion de chantier - Vérifier que les engagements de chacun soient tenus - Comparer l'avancement réel du chantier par rapport au planning prévisionnel - Mettre à jour les plannings en fonction de l'avancement réel et des nouvelles données du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le compte rendu de réunion est clair - Chaque objectif issu de la réunion est daté et assigné à un intervenant. - Le compte rendu de réunion intègre les retards dans l'exécution des objectifs - Le planning est pointé et intègre les avancées et les retards constatés - Le planning actualisé prend en compte l'avancement réel de l'opération et les mesures prises pour tenir le délai.
<p>A3.2 Mise en place des procédures sécurité, environnementales et sociétales de l'entreprise inhérentes au plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les modes opératoires établis et les adapter si besoin - Contrôler la mise en place des procédures établies et des documents de preuve de leur réalisation - Veille au respect des avoisinants (riverains, propreté des abords, poussière...) - S'assurer de l'intégration des nouveaux entrants (employés, ouvriers, sous-traitants) 	<p>Mettre en place les procédures sécurité, environnementales et sociétales de l'entreprise sur le projet en faisant respecter les modes opératoires et en les adaptant si besoin, en animant les ¼ d'heure sécurité, en s'assurant que chacun soit formé au poste de travail, en répondant aux rapports du coordinateur SPS, en traçant les déchets, en contrôlant les consommations du chantier, en veillant au respect des avoisinants et en contrôlant, accueillant et formant les nouveaux entrants sur le projet pour s'assurer du respect des normes et réglementations en vigueur.</p>	<p>Mise en situation professionnelle (à l'oral – 30 minutes) : Par le biais d'une mise en situation professionnelle, réelle et/ou fictive, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des visites de chantier - contrôler la bonne application des procédures et modes opératoires par les compagnons et l'encadrement dont le chargé d'affaires est responsable (qualité des ouvrages à réaliser, normes à respecter, respect des plans, ¼ d'heure réalisés, respect des aires de lavage, ...) - modifier/adapter le mode opératoire en fonction de la réalité du chantier - s'assurer de la propreté des abords - s'assurer de la bonne réception du livret d'accueil par tout nouvel entrant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les visites sont réalisées et font l'objet d'un compte-rendu et d'un plan d'actions <i>le cas échéant</i> - Tous les contrôles (sécurité collective, procédures) sont réalisés lors de visites de chantier - Les fiches de ¼ d'heure sécurité et les fiches de contrôles sont renseignées - Les modes opératoires sont actualisés <i>le cas échéant</i> - Les tours de chantier sont réalisés pour évaluer la propreté des abords - Les livrets d'accueil sont signés
<p>A3.3 Etablissement de la gestion financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification périodique des dépenses et recettes en s'aidant d'un tableau de bord financier et de la comptabilité analytique - Projection des recettes/dépenses à fin de chantier - Analyse des écarts à fin de période et fin de chantier - Définition du plan d'action en cas d'écart - Etablir la situation de travaux mensuelle du chantier 	<p>Etablir la gestion financière périodique du projet en vérifiant l'ensemble des dépenses et recettes, en projetant les dépenses/recettes à fin de chantier en analysant les écarts, en définissant un plan d'action pour maîtriser la rentabilité finale du projet.</p>	<p>Etude de cas de « Gestion financière » (à l'écrit – 4h) : A travers un cas réel d'entreprise fourni par le jury et d'après les outils transmis (tableau de suivi financier, ratios, tableau de prix, dépenses actualisées, avancement de chantier, ...), le candidat doit réaliser une étude de cas, dans lequel il aura à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégrer les dépenses dans les postes adéquats (matériaux, locations, main-d'œuvre, ...) - projeter ses recettes et dépenses à fin de chantier - faire ressortir les écarts par rapport au budget alloué - analyser les écarts et mettre en place un plan d'action - établir la situation de travaux du mois en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Les dépenses sont affectées dans le bon poste du tableau de suivi financier - L'intégralité des dépenses et recettes réalistes est intégrée - Tous les écarts sont révélés, corrects et expliqués - Le plan d'action est cohérent avec les écarts constatés et permet de limiter le risque budgétaire - La situation de travaux est correcte (intégration des retenues de garantie, avance forfaitaire, actualisation/révision des prix, ...)

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A.3.4 Veille à la bonne livraison du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des plans d'exécution techniques (plan de coffrage, de ferrailage, réseaux, corps d'état...) - En levant l'ensemble des réserves bloquantes du bureau de contrôle, issues du Rapport Initial du Contrôleur Technique (RICT) et des différents Avis durant le chantier, et de la maîtrise d'œuvre (visas sur plans d'exécution...). - Mise en place des essais suivant le cahier des charges (résistance béton, incendie, étanchéité, plomberie, compactage, essais caméras des réseaux enterrés...) - Analyse des réserves (type, gravité, responsabilité...) - Réalisation d'un plan d'action : attribution de ressources, planification, gestion contractuelle... 	<p>Assurer la conformité des travaux réalisés en levant l'ensemble des réserves bloquantes du bureau de contrôle et de la maîtrise d'œuvre, en mettant en place les différents essais, en analysant les réserves et en définissant un plan d'action pour permettre la livraison</p>	<p>Etude de cas de « Analyse de plans » (à l'écrit – 2h) :</p> <p>A travers un cas réel d'entreprise fourni par le jury et d'après les plans transmis du projet de construction, le candidat doit réaliser une étude de cas, dans lequel il aura à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - détecter les incohérences sur les plans (synthèse, conflits entre différents ouvrages, absences de ferrailage, respect des normes incendie/handicap...) - proposer des solutions techniques pour remédier aux incohérences constatées <p>Etude de cas de « Réception de chantier » (à l'écrit – 4h) :</p> <p>A travers un cas réel d'entreprise fourni par le jury et d'après les documents transmis (RICT, les avis du bureau de contrôle et compte rendus de chantier, listes de réserves, CCTP), le candidat doit réaliser une étude de cas, dans lequel il aura à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir la liste unique de réserves - analyser les réserves : <ul style="list-style-type: none"> o indiquer le corps d'état en charge de la levée de la réserve o définir si la réserve est bloquante ou non o définir la gravité de la réserve o définir l'assurance dont la réserve dépend - réaliser un plan d'action pour chaque réserve ou groupe de réserves - lister les essais à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des incohérences existantes est détecté - Les solutions techniques proposées sont réalistes - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les réserves sont listées et analysées selon chaque critère défini - Le plan d'action est pertinent - Tous les essais mentionnés aux CCTP sont intégrés - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...)
---	---	---	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

L'évaluation du bloc de compétences est réalisée via des modalités spécifiques d'évaluation détaillées dans le référentiel. La réussite de ce bloc de compétences fait l'objet de la remise d'un certificat.

Le titre de "Chargé(e) de travaux BTP" est quant à lui obtenu si le candidat réussit l'ensemble des blocs de compétences compris au sein de la certification et qu'il réussit les évaluations transverses ci-dessous :

- Mémoire professionnel (compte rendu d'activité en milieu professionnel) remis à l'écrit et soutenu à l'oral devant un jury interne